

Sommet pour un nouveau pacte financier mondial : quel bilan ?

Les 21 et 22 juin 2023, la France organisait à Paris un sommet pour « pour un nouveau pacte financier mondial ». L'ambition affichée était, à la fois, de répondre aux besoins de financements liés aux dérèglements climatiques et aux enjeux de développement des pays du Sud, avec un accent fort sur la mobilisation du secteur privé, mais aussi d'avancer vers une véritable réforme de l'architecture financière mondiale.

Six mois de travaux préparatoires au sommet, une trentaine de chefs d'Etats et de gouvernement à Paris, quels résultats ?

Mobilisé de longue date sur les enjeux de financement du développement, et de réforme de l'architecture économique, le CCFD-Terre Solidaire a suivi de près ce sommet et ses travaux préparatoires, et dresse un bilan de l'organisation et des résultats du sommet.

1/ Pas de réforme de l'architecture économique ou de nouveau pacte financier

L'ambition affichée par la France était extrêmement ambitieuse, rien de moins que lancer un « nouveau pacte financier mondial », réformer l'architecture économique mondiale à commencer par les institutions de Bretton-Woods, renouer une confiance entre les pays du Nord et du Sud en rendant compte des engagements passés, créer un « choc de financements climatiques ».

En réalité, les résultats et annonces du sommet de juin sont pourtant bien faibles, en clair décalage avec les ambitions affichées. Il n'y a pas eu de « nouveau pacte mondial », ni d'engagements globaux, ni rien de vraiment nouveau dans le résumé partagé par la France à l'issue du sommet.

Une architecture économique mondiale intacte, les enjeux structurels pas abordés

Une révision de l'architecture économique est indispensable : elle désavantage et pénalise structurellement les pays du Sud, et beaucoup restent enfermés dans des cycles d'endettement insoutenable, de dépendances aux matières premières et d'effets disproportionnés des chocs économiques exogènes. **Cependant, le sommet de juin n'a pas réellement traité ces enjeux.**

La crise de la dette est aujourd'hui l'enjeu central pour les finances de nombre de pays au Sud. Cinquante-quatre pays sont en crise de la dette, et de nombreux à fort risque de le devenir : ils sont devant un choix insoluble, entre rembourser leurs dettes et financer leurs services publics et les investissements nécessaires à la lutte contre les dérèglements climatiques. Les crises de la dette et climatique sont inextricablement liées, alors que les pays du Sud dépensent cinq fois plus pour rembourser leur dette que pour la lutter contre la crise climatique. **Le sujet de la dette a pourtant été largement ignoré** de la préparation puis du sommet de juin.

Le seul sujet traité concernant la dette est l'introduction par quelques créanciers **de clauses de suspension de dette en cas de catastrophes naturelles dans les futurs contrats de prêts**. Ces clauses sont bienvenues et pourront être utiles pour les futures dettes contractées, mais n'auront aucun effet sur la crise actuelle. Un accord de **restructuration de la dette de la Zambie** a été annoncé : en négociations depuis deux ans et demi, son aboutissement n'a pas de lien avec le sommet. Cet accord ne contient aucune annulation de la dette pour la Zambie, et n'inclut pas les créanciers privés. Il illustre en fait les limites du cadre actuel de restructurations des dettes souveraines et la nécessité de réviser cette architecture.

La lutte contre l'évasion fiscale et la réforme du système fiscal n'ont pas non plus été réellement abordées, alors que les flux financiers illicites, et notamment l'évasion fiscale des multinationales et des plus riches représentent une perte de revenus majeure pour les pays du Sud, jusqu'à dix fois les montants de l'aide publique au développement. Les récentes négociations à l'OCDE (« BEPS 2 ») sont loin d'être une solution efficace contre l'évasion fiscale, et l'accord est particulièrement injuste pour les pays du Sud. Un processus intergouvernemental a récemment été lancé à l'ONU, sous l'impulsion des Etats africains, un pas historique pour avancer vers l'adoption d'une Convention fiscale à l'ONU. Il est très inquiétant de constater que les pays riches pourraient faire pression sur ceux du Sud, notamment les Etats africains, pour qu'ils abandonnent leur demande de travaux à l'ONU et d'une convention fiscale. La France, au cours du sommet, a continué à faire référence à l'OCDE comme le lieu de négociations des enjeux fiscaux, ignorant entièrement le processus onusien pourtant à même de mettre les différents pays sur un pied d'égalité et de recréer une confiance rompue entre Nord/Sud.

Enfin, la réforme des institutions de Bretton-Woods, fortement mise en avant en amont du sommet, a été abordée sous un angle limité et inquiétant. Plutôt que de soutenir une réelle réforme des institutions financières, avec révision de leur gouvernance et un bilan des effets des approches austéritaires et de mobilisation du secteur privé, c'est un approfondissement des approches actuelles qui a été mis en avant. L'augmentation des capacités de prêts de la Banque Mondiale, en discussion à l'occasion du sommet, ne peut pas être considérée comme une réponse adaptée à la crise, surtout dans le contexte actuel de crise de la dette des pays du Sud.

Même sur les anciennes promesses du Nord vers le Sud, peu d'avancées

La France souhaitait que le sommet permette de concrétiser des avancées sur les engagements financiers pris par les pays riches, jusqu'à là non tenus. **Cependant, même concernant ces sujets, les annonces sont décevantes.**

La redistribution de 100 milliards de dollars de Droits du tirage spéciaux (DTS) du FMI, engagement pris en 2021, a été annoncée comme tenue à l'occasion du sommet, mais en réalité elle n'est toujours pas atteinte, compte tenu des processus de réallocation bloqués aux niveaux nationaux.

La promesse de consacrer 100 milliards de dollars annuellement à des financements aux pays du Sud pour la lutte contre les dérèglements climatiques a fait l'objet d'une annonce floue sur sa réalité pour 2023. Cette promesse a pourtant déjà trois ans de retard, et les financements sont par ailleurs encore proposés majoritairement sous forme de prêts, contribuant à un endettement insoutenable pour nombre de pays du Sud.

Appel inquiétant à une mobilisation accrue de la finance privée

La mobilisation accrue du secteur privé a été fortement mise en avant par la France dans la préparation du sommet et dans les annonces, comme s'il s'agissait d'une réponse presque magique aux manques de financements.

Il s'agit là d'un approfondissement d'un agenda du financement du développement « pro finance privée » déjà promu depuis de nombreuses années, et qui n'a pourtant pas fait ses preuves. L'hypothèse selon

laquelle le recours à la finance privée devrait combler les déficits de financement est pourtant irréaliste, et ne tient pas compte des solutions possibles de financement public provenant des réformes fiscales et de la dette, mais aussi des engagements financiers des Etats riches qu'ils refusent toujours de tenir (DTS, APD et financements climats).

Les différentes initiatives lancées dans les années 2010 par la Banque mondiale par exemple n'ont pas débouché sur les financements privés espérés et les investissements sont très faibles dans les pays les moins riches et dans les secteurs sociaux. Mais surtout, ils se sont faits à un coût budgétaire important, que ce soit au niveau des finances publiques des pays ou des tarifs supportés par les populations, et ont souvent été émaillés de régressions démocratiques et de violation des droits humains.

2/ Un sommet piloté par la France et peu inclusif des pays du Sud

Une préparation du sommet avec les pays du G7 et du G20, les pays du Sud largement exclus

Tout au long des travaux préparatoires au sommet, les discussions ont avant tout été menées par la France avec la participation des Etats du G7 et du G20 : quelques pays du Sud ont participé à des groupes de travail mais dans l'ensemble ils ont été largement absents de ces discussions, sur des décisions qui les concernent pourtant directement. En ce sens, ce sommet renforce un modèle de gouvernance internationale sur les enjeux économiques dont les pays du Sud sont largement exclus et qui va à l'encontre de leurs intérêts. La très faible association de pays du Sud aux discussions limite de fait la possibilité pour eux de défendre leurs positions, de participer aux négociations et donc d'influer sur les décisions, alors même que certains portent des propositions fortes sur des sujets clés (architecture de la dette, convention sur la fiscalité).

C'est en ce sens que le CCFD-Terre Solidaire appelle notamment au renforcement des processus onusiens sur les questions économiques mondiales et sur le financement du développement, plutôt qu'à des sommets ad-hoc qui peuvent détourner l'attention de ces réformes structurelles. Des négociations organisées à l'ONU permettent à tous les Etats d'être représentés, et donc faire valoir leurs intérêts, de négocier et se renforcer par coalitions (G77, G24, groupe des Etats africains...). De plus, les réelles négociations internationales, notamment à l'ONU, offrent des cadres de négociations organisés, ouverts, transparents. Cela oblige à rendre compte des positions portées et permet notamment à la société civile de jouer un rôle de garde-fou et d'influence.

Des documents finaux qui reflètent la vision de la France, au détriment des prises de positions des pays présents

Les deux jours du sommet ont été marqués par des prises de parole fortes de chefs d'Etats de pays du Sud, de la Barbade, du Kenya ou de la Colombie par exemple : appels à une véritable réforme de l'architecture mondiale et des institutions de Bretton-Woods, créées avant la décolonisation, à des larges annulations de dette, etc. **En un sens, le sommet a permis de mettre une nouvelle fois en évidence le fossé qui sépare les besoins et les demandes des pays du Sud et ce que le Nord est prêt à concéder.**

Et effet, les documents publiés à l'issue du sommet ne reflètent en rien ces positions : le gouvernement français a publié un résumé des discussions, qui ignore manifestement les critiques et les appels de plusieurs dirigeants du Sud sur le processus et le manque d'ambition des pays du Nord.

3/ Pour une réelle réforme de l'architecture mondiale : les mesures essentielles

Apporter des réponses durables à la crise de la dette des pays du Sud

L'enjeu d'une résolution juste des crises de la dette devrait être prioritaire dans l'agenda des réformes de l'architecture internationale, tant c'est devenu un sujet d'inquiétude majeur pour une grande partie des pays du Sud. Une nouvelle fois, les Etats créanciers s'obstinent à envisager des renégociations de dette seulement « trop peu, trop tard », n'apportant aucune réponse réelle et durable aux crises, et alors que les impacts de cette crise sur les droits humains sont déjà graves.

La situation actuelle de la dette nécessite des restructurations et annulations de grande ampleur, mais aussi l'encadrement des créanciers privés et une réelle révision de l'architecture internationale de la dette.

- ➔ Annulation des dettes par tous les créanciers afin de ramener les dettes à un niveau qui permette de satisfaire les droits et les besoins fondamentaux, pour tous les pays qui en font la demande
- ➔ Soutenir et œuvrer à la création d'un mécanisme multilatéral permanent et indépendant de règlement de la dette souveraine sous les auspices des Nations Unies
- ➔ Créer des mécanismes automatiques de suspension, d'annulation et/ou de restructuration des paiements de la dette à la suite d'événements climatiques extrêmes

Lutter contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites : pour une réforme juste et efficace du système fiscal international

Ce sont environ 500 milliards de dollars qui échappent chaque année aux Etats, et plus de 40% des profits réalisés par les multinationales sont localisés artificiellement dans des paradis fiscaux. Les pays en développement sont particulièrement impactés, davantage même que les pays de l'OCDE en proportion de leurs revenus, et alors même que la part de l'impôt sur les sociétés dans leur budget est souvent plus importante pour ces Etats que pour les pays riches. Il est temps d'adopter une Convention sur la fiscalité à l'ONU, pour permettre enfin aux Etats d'imposer entreprises qui font de l'activité sur leurs territoires, et mettre en place des standards de transparence universels.

- ➔ Soutenir la mise en œuvre efficace de la résolution des Nations Unies en faveur de la mise en place de négociations intergouvernementales à l'ONU sur la fiscalité, visant à la mise en œuvre d'une Convention sur la fiscalité.
- ➔ Soutenir l'adoption d'une Convention onusienne sur la fiscalité, qui doit permettre de mettre en place des standards universels de transparence fiscale ainsi qu'une réforme du système fiscal international, sur la base d'une « taxation unitaire » accompagnée d'un taux minimum effectif suffisamment élevé.

Réformer des institutions financières internationales pour répondre aux enjeux du XXIème siècle

Le FMI et la Banque Mondiale tiennent un rôle central dans la définition des politiques mises en place par les Etats du monde entier, et surtout au sein des pays du Sud, en les contraignant à adopter des politiques de consolidation budgétaire et favorisant leur accès aux marchés des capitaux. Elles restent contrôlées par les pays occidentaux les plus riches, par un système de pouvoir lié au poids économique des pays et par le principe injuste et anachronique du gentleman agreement qui réserve les postes de

numéro 1 de la Banque mondiale à un·e américain·e et celui du FMI à un·e européen·ne. **Elles prônent toujours des politiques néolibérales basées sur l'austérité, principalement à travers les conditionnalités adossées aux prêts octroyés, et sur un appel massif au secteur privé.**

La révision de la feuille de route de la Banque mondiale, actuellement en discussion, n'est pas basée sur une réelle analyse de ces approches, mais pourrait au contraire conduire à un approfondissement de ces pratiques. Par ailleurs, le débat sur l'augmentation des capacités de prêts de la banque pose question dans le contexte d'une réelle crise de la dette que subissent de nombreux pays du Sud.

- ➔ Réaliser une évaluation externe des approches secteur privées récentes afin de mesurer l'impact de ces stratégies dans la transformation des économies vers des modèles durables, respectueux des droits humains et de la nature.
- ➔ Affirmer clairement que certains secteurs comme les services sociaux de base devraient être prioritairement pris en charge par le secteur public
- ➔ Eviter de recourir à des mécanismes faisant peser des risques de financiarisation des enjeux de développement et d'action climatique
- ➔ Promouvoir la mise en place de cadres internationaux et de mécanismes internes aux institutions de financement qui garantissent un accès simple et effectif aux communautés victimes de violations des droits humains dans les projets impliquant des financements internationaux publics et privés
- ➔ Amorcer une réelle réforme institutionnelle des IFI en mettant fin au principe injuste du gentleman agreement pour la nomination des responsables des IFI et en renforçant la place des pays en développement dans les instances de décision du FMI à l'occasion de la 16e revue des quotes-parts qui doit se tenir avant fin 2023.

Le CCFD-Terre Solidaire agit aux côtés des populations les plus vulnérables contre toutes les formes d'injustices, et en premier lieu, celle de souffrir de la faim. Loin des pratiques d'assistance et d'urgence, notre action passe par le soutien à des associations partenaires locales car ce sont elles qui détiennent les solutions adaptées aux réalités de leurs territoires.

Contact :

Lison Rehbinder, l.rehbinder@ccfd-terresolidaire.org, 06 31 29 11 60

DPL - FIDE - 049